



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 21 décembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 15 décembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. BASTELICA	à	M. CIABRINI
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, Mme SICHI, Mme FELICIAGGI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 21 décembre 2015

Délibération N°2015/433

Budget primitif 2016 de la Régie du port de plaisance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget primitif de la régie avec autonomie financière du port de plaisance pour l'exercice 2016.

Ce budget est complètement indépendant de celui de la commune. Les Ajacciens n'apportent aucune contribution au budget du port. C'est un budget équilibré de façon autonome, par les usagers du port (plaisanciers permanents et de passage, commerçants) et par les services divers annexes utilisés par les plaisanciers.

Ce projet de budget a été présenté et validé par le conseil d'exploitation du port en date du 20 Novembre 2015. Il s'élève à la somme de 2 357 840.00 € se décomposant comme suit :

- **Section fonctionnement** : **2 000 000.00 €**
- **Section investissement** : **357 840.00 €**

A) La répartition par chapitres en section fonctionnement est la suivante :

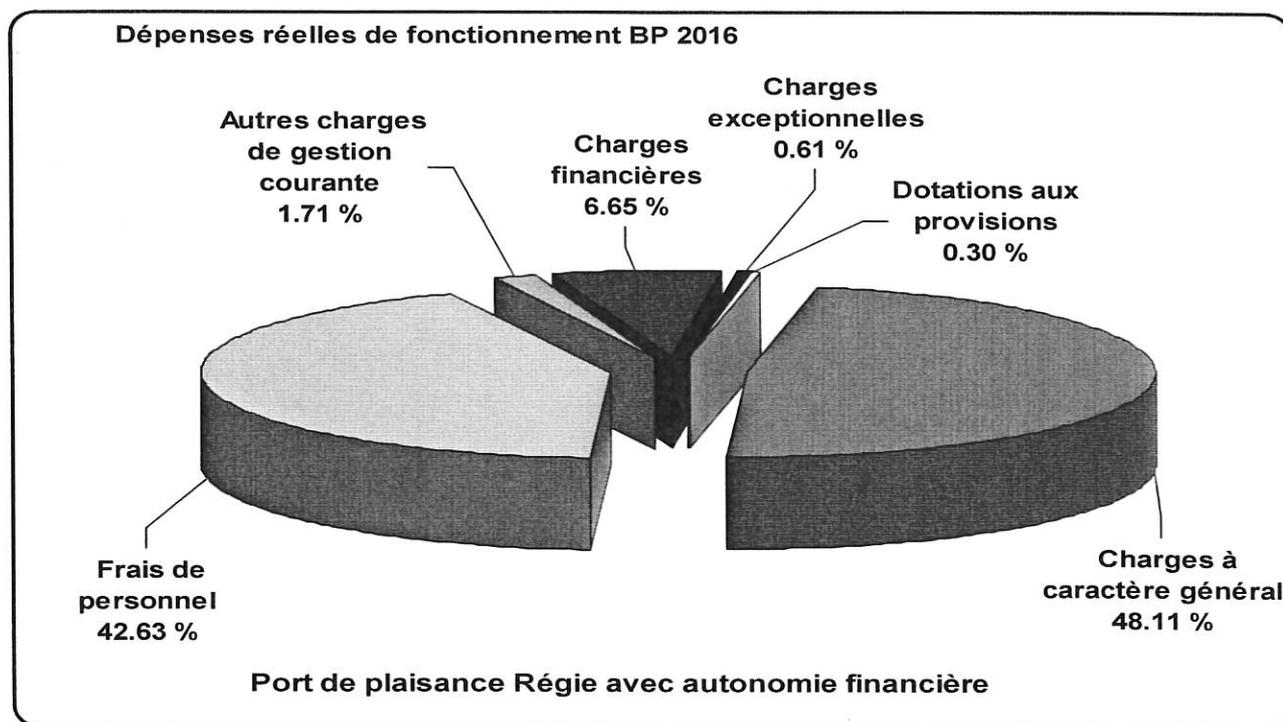
Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants
Chap. 011	Charges à caractère Général	790 000.00	Chap. 70	Ventes et Prestations de services	1 550 000.00
Chap. 012	Charges de personnel	700 000.00	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	445 000.00
Chap. 65	Autres charges de gestion	28 000.00			
Chap. 66	Charges financières	109 160.00			
Chap. 67	Charges exceptionnelles	10 000.00			
Chap. 68	Dotations aux provisions	5 000.00	Chap. 78	Reprise sur provisions	5 000.00
Total Dépenses réelles		1 642 160.00	Total Recettes réelles		2 000 000.00
Chap. 023 et 042	Virement et opérations d'ordre	357 840.00	Chap. 042	Opérations d'ordre	
Total Dépenses		2 000 000.00	Total Recettes		2 000 000.00

Dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses réelles de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 011** : ce chapitre retrace les charges liées à la maintenance et à l'entretien des pannes flottantes, du matériel et des bâtiments, les frais de collecte des huiles usagées, les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone ainsi que les diverses taxes foncières pour un montant global de 790 000.00 €.
- **Au chapitre 012** : les charges de personnel totalisent 700 000.00 € pour l'année 2016.

- **Au chapitre 66** : ce chapitre enregistre le paiement des intérêts des emprunts pour un montant prévisionnel de 109 160.00 €.



Recettes de fonctionnement :

Le financement de la section est assuré par :

- **Au chapitre 70** : Sont comptabilisées au sein de ce chapitre les redevances pour taxes d'amarrages (contrats annuels, passages et hivernages) et les recettes d'activités annexes pour 1 550 000.00 €.

Une revalorisation des tarifications suivantes est proposée à compter du 01 janvier 2016 :

- contrats annuels	* de 4 à 7 m	3 %
	* de 8 à 11 m	4 %
	* à partir de 12 m	5 %
- hivernages		idem contrats annuels
- manutention/stat. zone sous-concédée		2 %
- manutention zone publique		2 %
- passages		2 %

La tarification pour les services divers reste inchangée ; les tarifs du stationnement payant sur la concession portuaire (cf. tarifs Ville) figurent dans cette rubrique.

- **Au chapitre 75** : Ce chapitre, totalisant 445 000.00 €, concerne les redevances d'occupation des immeubles et des concessions.

En ce qui concerne les locaux, les tarifs sont indexés en fonction des indices INSEE suivants : ILC (indice des loyers commerciaux) et ILAT (indice des loyers des activités tertiaires).

La majoration de 40 % instituée sur les contrats annuels et d'hivernage pour les anneaux à caractère d'habitation est maintenue.

B) La répartition en section d'investissement est la suivante :

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Emprunts et dettes	272 000.00			
Chap. 21	Installations et acquisitions de matériel	15 000.00			
Chap. 23	Travaux de bâtiment et matériels techniques	70 840.00			
Total Dépenses réelles		357 840.00	Total Recettes réelles		0.00
Chap. 040	Opérations d'ordre	0.00	Chap. 023 et 040	Virement et opérations d'ordre	357 840.00
Total Dépenses		357 840.00	Total Recettes		357 840.00

Dépenses d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Le chapitre 16 concerne le remboursement en capital des emprunts pour 272 000.00 €.
- Les chapitres 21 et 23 totalisent 85 840.00 € ; Ces montants sont dédiés à l'acquisition de divers équipements et à des travaux pour l'aménagement des bâtiments et l'amélioration des installations techniques.

Recettes d'investissement :

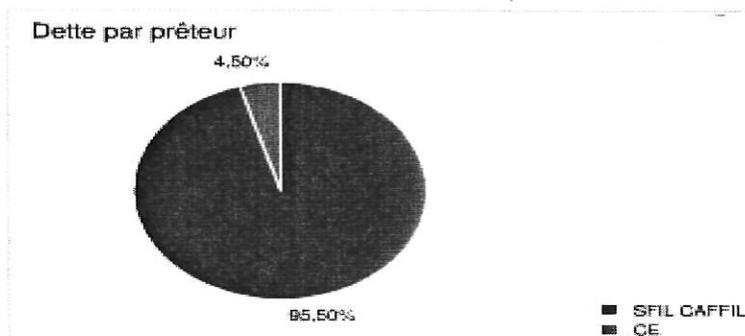
Le virement provenant de la section de fonctionnement et les opérations d'ordre de section à section sont les ressources exclusives nécessaires à l'équilibre de la section d'investissement.

C) L'endettement est le suivant :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	261 878.82 €	139 662.88 €	1
 SFIL-CAFFIL	2 964 597.66 €	2 964 597.66 €	1
	3 226 476.48 €	3 104 260.54 €	2

Détail des emprunts de la régie du port :

Prêteur	Montant initial	Année de réalisation	Durée résiduelle	Capital restant dû	CBC
Caisse d'Epargne	261 878.82 €	2011	4 ans	139 662.88 €	A-1
SFIL-CAFFIL	2 964 597.66 €	2015	14 ans	2 964 597.66 €	A-1
TOTAUX	3 226 476.48 €			3 104 260.54 €	



La synthèse de la dette de la régie du port de plaisance est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
3 104 261 €	3.66 %	13 ans et 9 mois	5 ans 9 mois

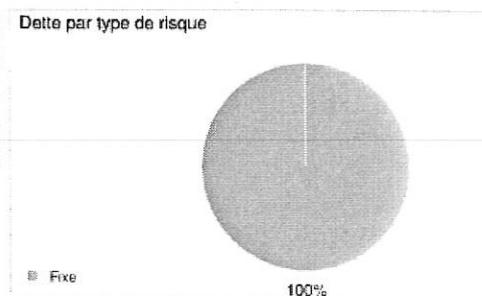
Pour 2016, le montant du flux de la dette prévu est de 384 678.50 € ; il se répartit de la façon suivante :

Montant du capital à rembourser : 271 909.56 € Montant des intérêts à payer : 112 768.94 €

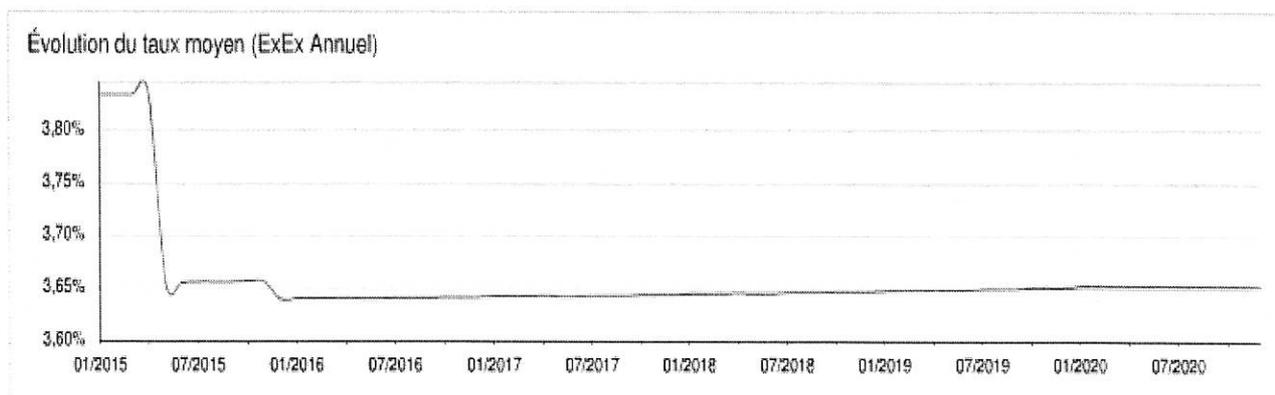
Dette de la régie du port par type de risque et pourcentage d'exposition :

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	3 104 261 €	100.00 %	3.64 %
Variable	0 €	0.00 %	0.00 %
Ensemble des risques	3 104 261 €	100.00 %	3.64 %

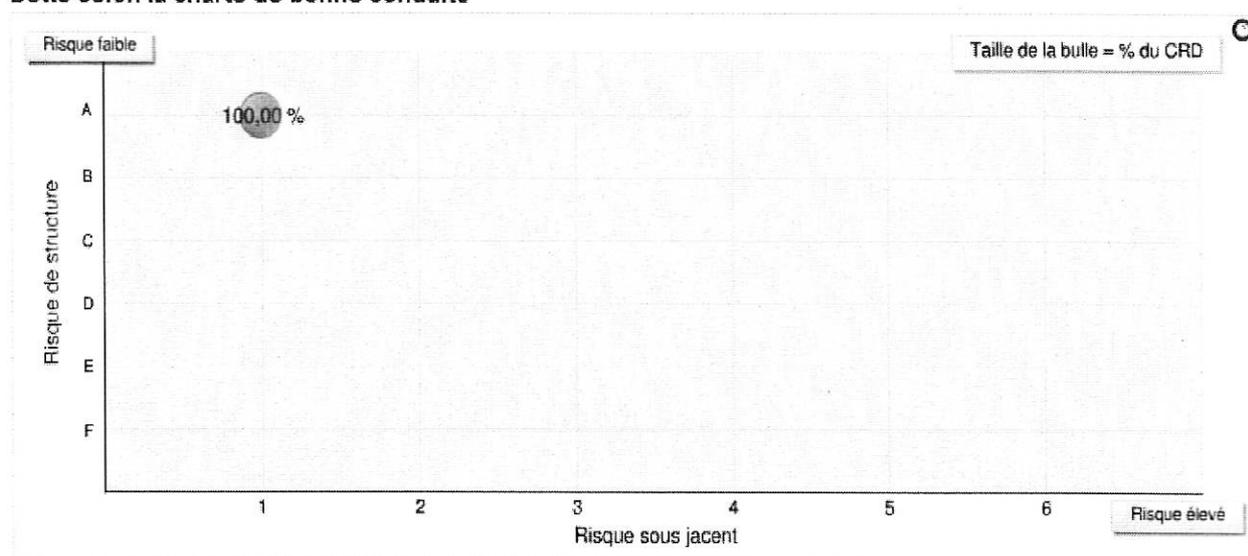


Suite au refinancement courant 2015 de l'emprunt indexé sur l'Eur/Chf, l'évolution des taux pour les années suivantes sera donc fixée.



Et notre dette selon la charte de bonne conduite sera sans risque.

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2016 de la régie du port de plaisance que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-1 et L.2121-29 ;
Vu, le vote du budget primitif 2015 ;
Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du lundi 21 décembre 2015,

ADOPTE**Par 34 voix pour****Et 8 non participations****(M. Luciani, M. Ciabrini, Mme Grimaldi d'Esdra, M. Bastelica, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Falzoi et Mme Giacometti)**

Le budget primitif 2016 de la Régie du port de plaisance tel que présenté ci-après :

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
16	Dettes et emprunts	272 000.00	34			8
21	Immobilisations corporelles	15 000.00	34			8
23	Immobilisations en cours	70 840.00	34			8
Total des dépenses d'investissement		357 840.00				

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
040	Opérations d'ordre	344 743.00	34			8
021	Virement de la section fonctionnement	13 097.00	34			8
Total des recettes d'investissement		357 840.00				

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
011	Charges à caractère général	790 000.00	34			8
012	Charges de personnel et assimilés	700 000.00	34			8
65	Charges de gestion courante	28 000.00	34			8
66	Charges financières	109 160.00	34			8
67	Charges exceptionnelles	10 000.00	34			8
68	Dotations aux provisions	5 000.00	34			8
040	Opérations d'ordre	344 743.00	34			8
023	Virement vers la section investissement	13 097.00	34			8
Total des dépenses de fonctionnement		2 000 000.00				

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
70	Produits des services et du domaine	1 550 000.00	34			8
73	Impôts et taxes diverses	445 000.00	34			8
78	Reprise sur provisions	5 000.00	34			8
Total des recettes de fonctionnement		2 000 000.00				

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Handwritten signature of Laurent Marcangeli

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151221-2015_433-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2015

Publication : 23/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Régie du Port de plaisance

